



# Communiqué de presse

Strasbourg,  
Le 4 avril 2020

## Coronavirus Covid-19 dans le Bas-Rhin : la situation au 3 avril

Les professionnels de santé du Bas-Rhin - et autour d'eux - la préfecture, l'agence régionale de santé et l'ensemble des services de l'État et des collectivités font bloc et sont mobilisés sans relâche pour gérer l'épidémie de Coronavirus Covid-19 et protéger la population.

### Le bilan sanitaire dans le Bas-Rhin

Au 3 avril, date du dernier bulletin de Santé Publique France disponible<sup>1</sup>, **1064** personnes sont hospitalisées dans le Bas-Rhin, dont **283** en réanimation.

**528** personnes sont d'ores et déjà sorties d'hospitalisation, leur état de santé ayant été considéré comme rassurant.

Depuis le début de l'épidémie, le nombre total de décès de patients déclarés par les établissements sanitaires du Bas-Rhin s'élève à **252** en prenant en compte les personnes confirmées virologiquement positives au Coronavirus Covid-19 ainsi que les personnes non testées mais dont le décès est rapporté à une infection par Coronavirus.

**164** personnes sont également décédées dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes du département.

Les autorités tiennent à témoigner de leur entier soutien aux familles et aux proches des personnes touchées par le virus.

### Distribution de masques au profit des établissements médico-sociaux du Bas-Rhin

**6 millions de masques** ont été commandés par l'État pour le Grand Est. 2 millions ont été réceptionnés cette semaine. Leur distribution à travers les départements de la région est assurée par les services de la zone de Défense et de Sécurité Est, avec le concours du ministère des Armées dans le cadre de l'opération « Résilience ».

**298 000 masques** ont d'ores et déjà été affectés au département du Bas-Rhin. Une cellule logistique, a été spécialement créée en préfecture en appui de l'ARS pour leur distribution aux EHPAD via le Conseil départemental, aux opérateurs de pompes funèbres ainsi qu'aux grossistes-répartiteurs de pharmacies.

<sup>1</sup> Disponibles en ligne sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees>

## Les consignes sanitaires à respecter strictement

Pour freiner la transmission du virus, il appartient à chacun de mettre en place les mesures barrières recommandées qui sont des gestes simples mais efficaces pour limiter la propagation de l'épidémie :

- se laver les mains régulièrement,
- tousser ou éternuer dans son coude,
- utiliser des mouchoirs à usage unique,
- saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades,
- demeurer à 1m d'autrui, éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts.

Par ailleurs, afin de ne pas saturer le Centre 15 ni les services de secours, les consignes suivantes doivent être respectées :

- si vous présentez des symptômes relevant du coronavirus : restez à domicile, et appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet. Vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation,
- appelez le 15 uniquement si vos symptômes s'aggravent (difficultés respiratoires),
- en cas d'autres symptômes ou de demande de conseil médical : contactez votre médecin traitant,
- pour toute autre situation et information générale, notamment sur les mesures de confinement: appelez le numéro vert national au 0 800 130 00

## Restez informés

**Retrouvez toutes les réponses officielles** aux questions que vous vous posez sur ce qu'est le Coronavirus COVID-19 et les recommandations pour votre santé et vos voyages sur les sites :

Site du Gouvernement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Site du ministère des Solidarités et de la Santé :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus>

Site de Santé publique France :

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/covid-19-situation-epidemiologique-internationale>

**Un numéro vert répond également en permanence à vos questions, 24h/24 et 7j/7 :**

**0 800 130 000**

*Attention, la plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.*

## Contacts presse :

Préfecture du Bas-Rhin : [aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr](mailto:aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr)

ARS Grand Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)

